

# PRATIQUE DE LA MOTONEIGE PARMIS LA POPULATION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, DE MATAGAMI ET DE LABEL-SUR-QUÉVILLON, 2016-2017

Données	Nombre	Pourcentage
Immatriculations valides <sup>1 2</sup>	19 364	100
Ménages pratiquant la motoneige (% sur population totale)	13 798	20,8
Ménages ayant une pratique récréotouristique (% sur ménages pratiquants) <sup>3</sup>	10 472	75,9
Droits d'accès (résidents de la région)	6 332	-
Ménages possédant un droit d'accès	5 465	-
Ménages ayant effectué des voyages touristiques (% sur ménages pratiquants) <sup>4</sup>	2 263	16%

1. La SAAQ utilise le découpage administratif des régions alors que les statistiques des droits d'accès sont comptabilisées sur une autre base (régions touristiques); les plaques vendues dans la région Nord-du-Québec (dont font partie Matagami et Lebel-sur-Quévillon) sont réparties entre la région de l'Abitibi-Témiscamingue (1 572) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (1 572).

2. Environ 2 500 immatriculations appartiennent à des entreprises ou pour des usages commerciaux (location).

3. Dans l'étude, « une pratique touristique » signifie au moins une excursion aller-retour de plus de 100 kilomètres dans une même journée.

4. Dans l'étude, « des voyages touristiques » signifient au moins un voyage à motoneige d'une nuitée ou plus à l'extérieur de la résidence principale.

## SOURCE :

Segma Recherche, Étude sur l'impact économique généré par la pratique récréotouristique de la motoneige en Abitibi-Témiscamingue, Lebel-sur-Quévillon, Matagami, Décembre 2017. [Sommaire exécutif](#).